

Lexique



ADN (acide désoxyribonucléique) :

C'est la molécule d'hérédité. Elle contient sous forme codée toutes les informations relatives à la vie d'un organisme vivant. La fonction de l'ADN est de fabriquer les protéines dont l'organisme a besoin.

ADN tumoral circulant (ADNct) :

Fragments d'ADN provenant de la tumeur et présents dans le sang.

ARN (acide ribonucléique) :

Les cellules vivantes utilisent l'ARN comme un support génétique intermédiaire de nos gènes pour fabriquer les protéines dont elles ont besoin.

Biomarqueur : Une caractéristique mesurable avec précision, utilisée comme indicateur d'une fonction du corps, d'une maladie ou de l'action d'un médicament.

Biopsie : Prélèvement qui consiste à enlever un petit morceau de tissu à l'aide d'une aiguille sous anesthésie locale ou générale, afin de l'analyser et d'en identifier la nature ou de faire de la recherche.

Bithérapie : Traitement avec une association de 2 médicaments.

Bras de la recherche : Les participants à l'essai sont divisés en deux groupes (ou plus) appelés « bras », par tirage au sort. Les patients du premier bras reçoivent un traitement alors que les patients du second bras seront traités par un traitement différent. La comparaison des patients des différents bras permettra de juger de l'efficacité du traitement de l'essai.

Chimiothérapie : Il s'agit d'un traitement d'un cancer par des substances chimiques qui tuent ou affaiblissent les cellules cancéreuses. Une chimiothérapie est un traitement général qui vise à détruire les cellules cancéreuses ou à les empêcher de se multiplier dans l'ensemble du corps.

Cycle de traitement : Il s'agit d'un découpage du temps rythmant l'administration du traitement.

Consentement : Acceptation libre d'une personne qui décide, en signant le formulaire de consentement, de participer à une recherche interventionnelle.

Effet indésirable (ou effet secondaire) :

Réaction nocive et non voulue liée à un acte lié à la recherche, un médicament, un dispositif médical ou tout autre produit de santé ou cosmétique.

Essai clinique : Recherche médicale organisée et pratiquée sur l'Homme en vue du développement des connaissances biologiques ou médicales (par exemple l'efficacité et la tolérance d'un nouveau médicament).

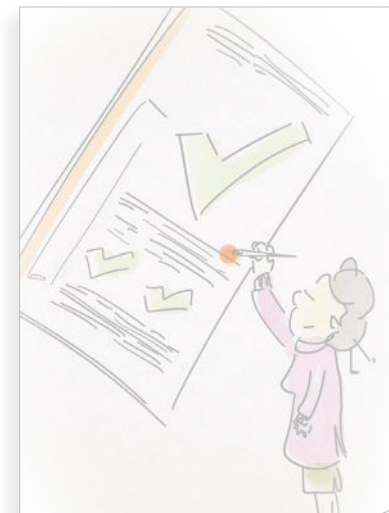
Examen clinique : Examen pratiqué par un médecin qui, après avoir posé des questions en relation avec la maladie, examine le patient (auscultation, palpation, etc.).

HER2 : Signifie « human epidermal growth factor receptor 2 », c'est-à-dire récepteur 2 du facteur de croissance épidermique humain. Le travail du HER2 est de contrôler une protéine située à la surface des cellules qui les aide à croître. Si le gène HER2 change, cela risque de favoriser la croissance d'une tumeur.

Hormonosensible : Certaines cellules tumorales possèdent des récepteurs hormonaux qui détectent et fixent les oestrogènes qui circulent dans le sang, stimulant ainsi la croissance des cellules cancéreuses. Le but de l'hormonothérapie est d'empêcher l'action de ces hormones ou de diminuer leur sécrétion. L'hormonothérapie n'est envisagée que pour les cancers hormonosensibles.

Hormonothérapie : Traitement médicamenteux à base de différentes hormones qui remplacent la sécrétion d'hormones naturellement présentes dans le corps, permettant de détruire les cellules cancéreuses et de traiter une personne malade.

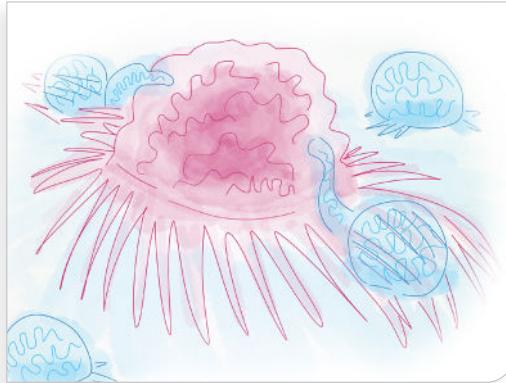
Médecin investigateur : Un médecin qui dirige et surveille la réalisation d'un essai clinique dans l'hôpital et qui assure la prise en charge des patients participant à cet essai.



Métastase : Cellules cancéreuses qui se sont détachées de la première principale pour migrer dans une autre partie du corps où elles se sont installées.

Monothérapie : Traitement par un seul médicament.

Mutation : Les mutations sont des altérations du matériel génétique des cellules (ADN et ARN). Les mutations dites somatiques ne touchent pas les cellules destinées à la reproduction, elles ne sont donc jamais héréditaires contrairement aux mutations dites germinales qui sont donc transmissibles à la descendance.



Note d'information : Document regroupant un ensemble d'informations concernant une recherche, communiqué par le médecin-investigateur à une personne susceptible d'y participer et servant de base d'échange afin que cette dernière puisse comprendre les enjeux de la recherche et prendre une décision quant à sa participation ou non.

Oestrogènes : Hormones qui, de la puberté à la ménopause, assurent le développement et maintiennent ce qu'on appelle les caractères sexuels féminins secondaires. Ils sont produits pour la majeure partie, par les ovaires.

Oncologie : Branche de la médecine consacrée à l'étude, au diagnostic et au traitement des cancers.

Placebo : Substance qui ressemble au médicament à tester, sans contenir de principe actif. Son effet éventuel est donc indépendant du principe actif contenu dans le médicament que l'on veut tester.

Préopératoire / Post-opératoire : Avant l'opération chirurgicale / après l'opération chirurgicale.

Progestatif : Ce dit d'une substance qui agit en se fixant sur les récepteurs de la progestérone dans la cellule. La progestérone est une hormone produite par les ovaires, essentiellement après l'ovulation. La fonction de la progestérone est de préparer l'utérus pour la nidation et le développement du fœtus.

Progression de la maladie : Aggravation de la maladie.

Promoteur : Personne ou une société qui met en place et assure la gestion d'une recherche impliquant la personne humaine.

Protéines : Éléments essentiels de la vie de la cellule : elles peuvent jouer un rôle structural, un rôle dans la mobilité, un rôle catalytique (les enzymes), etc. En fait, l'immense majorité des fonctions cellulaires sont assurées par des protéines.



Protocole de la recherche :

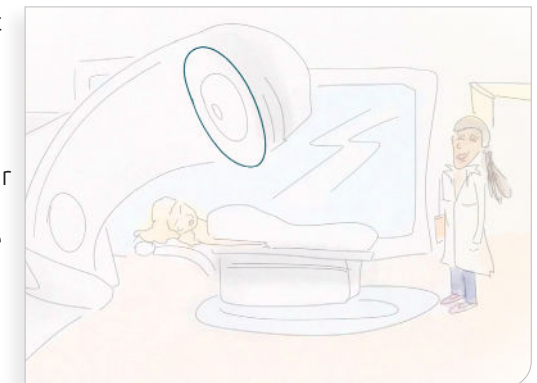
Description précise des conditions et du déroulement d'une recherche. A ne pas confondre avec le terme « protocole de chimiothérapie », qui désigne de manière générale une stratégie de soin et spécifie les noms et les doses de médicaments, le nombre de cures, etc.

Pseudonymiser : Traitement de données personnelles réalisé de manière à ce qu'on ne puisse plus attribuer les données relatives à une personne physique sans avoir recours à des informations supplémentaires. En pratique la pseudonymisation consiste à remplacer les données directement identifiantes (nom, prénom, etc.) d'un jeu de données par des données indirectement identifiantes (alias, numéro dans un classement, etc.). La pseudonymisation permet ainsi de traiter les données d'individus sans pouvoir identifier ceux-ci de façon directe.

Randomisation (ou tirage au sort) : Tirage au sort des patients permettant de les affecter à un des bras de la recherche.

Radiothérapie externe :

La radiothérapie utilise des rayons pour détruire les cellules cancéreuses. On parle de radiothérapie externe lorsque les rayons sont émis à partir d'une source extérieure à l'organisme.



Radiothérapie stéréotaxique : Type de radiothérapie externe qui délivre un rayonnement de haute énergie et de très haute précision sur une tumeur et/ou des métastases.

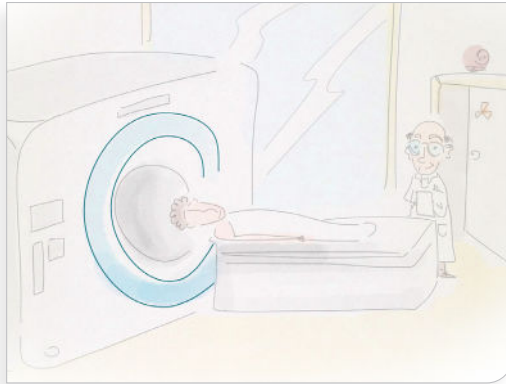
Recherche impliquant la personne humaine : Une recherche organisée et pratiquée sur l'Être humain en vue du développement des connaissances biologiques ou médicales.

Recherche interventionnelle : Recherche impliquant la personne humaine qui comporte une intervention sur la personne (c'est-à-dire un acte de diagnostic, de traitement ou de surveillance) qui n'est pas justifié par la prise en charge médicale de la personne. Les stratégies de soins, les procédures de diagnostic ou de surveillance sont déterminées à l'avance par un protocole de recherche.

Récidive : Réapparition de la maladie.

Résection : Ablation chirurgicale d'une partie d'un organe, en conservant les parties saines et en rétablissant, s'il y a lieu, leur continuité.

Scanner : Examen qui permet d'obtenir des images d'une partie du corps à l'aide de rayons X. Les images sont reconstituées par un ordinateur, ce qui permet une analyse précise.



Traitement adjuvant : Traitement qui complète un traitement principal afin de prévenir un risque de récurrence locale ou de métastases. Un traitement adjuvant est un traitement de sécurité. Une chirurgie, une chimiothérapie, une radiothérapie, une hormonothérapie, une immunothérapie peuvent être des traitements adjuvants.

Traitement néoadjuvant : Traitement qui précède un traitement principal. Le plus souvent, le but d'un traitement néoadjuvant est de réduire la taille de la tumeur avant de pratiquer une opération chirurgicale ou une radiothérapie qu'il rend ainsi plus faciles. Une chimiothérapie, une radiothérapie ou une hormonothérapie peuvent être des traitements néoadjuvants.

Traitement systémique : Traitement pris par voie générale (voies orale, intraveineuse, sous-cutanée, etc.) qui utilise des substances qui se déplacent dans le système sanguin et qui atteignent toutes les cellules du corps.

Trithérapie : Traitement avec une association de 3 médicaments.

Tumeur : Grosseur due à une multiplication excessive de cellules anormales qui ont tendance à se propager dans les tissus voisins et à se déplacer dans d'autres parties du corps, produisant des métastases.

Visite : Consultation ou examen médical programmé, nécessaire à la recherche biomédicale, réalisé par le médecin-investigateur.

Voie intraveineuse : Injection du médicament sous sa forme liquide dans une veine à l'aide d'une seringue et d'une aiguille : perfusion.

